

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 1 (1901-1902)
Heft: 8

Rubrik: Lettre de la Chaux-de-Fonds

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)


Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

permis. (Le concert avait lieu à l'église française).

Nous parlerons en détail dans notre prochaine chronique du *Calven-Festspiel*, de O. Barblan et du concert de Noël du Cæcilienverein, sous la direction de Munzinger. H.

LETTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

 E terminais mes dernières lignes de chronique en vous disant que le premier concert d'abonnement aurait lieu le 20 novembre avec le concours du quatuor Marteau et de M. Fournets, du Grand-Opéra de Paris. Ce concert a naturellement constitué l'événement musical de toutes ces dernières semaines, mais, tout en vous narrant son succès artistique, je tiens à le prendre pour thème de quelques réflexions.

Tout d'abord j'ai su (j'ai de bons tuyaux) qu'un de mes amis de Genève, artiste dans l'âme, avait vivement protesté contre le fait que le concert comportait, à côté du quatuor Marteau, le concours d'un chanteur. N'ayant pas eu dès lors l'occasion de lui dire mon opinion à ce sujet, je saisis celle que m'offre la présente lettre, non pas pour occuper vos lecteurs d'un incident, mais parce que, derrière cet incident, s'est agitée une question de principe qui certes se pose dans beaucoup de villes.

Il est incontestable qu'au point de vue de l'art idéal mon ami avait raison. Un chanteur n'avait que faire dans une soirée de quatuor. Mais quels sont les publics vis-à-vis desquels il est possible et normal de ne faire *toujours* que de l'art pur ? Ce n'est assurément pas à un public neuf et qui n'en est qu'à ses premières initiations. Et il est certain qu'un concert de quatuor, ne comprenant que du quatuor, ne peut constituer un vrai régal que pour un public arrivé à un degré supérieur de culture. De tous les genres, c'est encore le plus select, mais aussi celui que des musiciens sincères, mais moins avancés, qualifient sans scrupules d'embêtant.

J'estime en conséquence que dans une ville où le public en est à une période relativement primitive de développement, le dosage du quatuor dans un programme doit être très réfléchi et calculé, et qu'il faut arriver à révéler ce genre à des auditeurs qui ne le rechercheraient pas encore pour lui-même dans des concerts où ils ne

viennent que pour les autres éléments qu'il comporte.

C'est ce qu'a pensé le Comité de notre Société de musique, et ce que doivent penser aussi les Comités de Sociétés placés dans une situation analogue, en engageant avec un quatuor un chanteur d'opéra. Je le dis à l'adresse des musiciens sérieux qui auront fait, en lisant ma dernière lettre, les mêmes réflexions que mon ami.

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'avec le quatuor Marteau, — dont une auditrice disait avec esprit : ce quatuor, c'est tout un orchestre — la partie était gagnée d'avance, en ce qui concerne tant le genre lui-même que son exécution, et pourtant la bataille a été engagée avec une audace que je me fais un devoir de narrer.

Laissez-moi vous dire vite, en passant, que le chanteur engagé pour ce soir-là, M. Fournets, retenu à Madrid par un accident, avait été remplacé au pied levé par M. Chauncey Moore, baryton, de New-York, un très jeune artiste doué d'une puissance énorme de voix, de beaucoup de tempérament, et qui paraît appelé à se faire un nom d'ici à quelques années.

Je vous disais donc que la « bataille » en matière de quatuor avait été engagée avec une audace particulière. Car c'en est une et une toute forte, que d'oser se présenter à un public peu préparé à la musique de chambre avec, au programme, *trois* quatuors : celui de Saint-Saëns op. 112 en *mi mineur*, celui de Jaques-Dalcroze et celui en *fa majeur* de Mozart.

Et... l'homme de cette audace ?

Mais, qui pourrait-ce être, sinon Marteau ?

Il est vrai que Marteau n'en est pas à sa première, pas plus chez nous qu'ailleurs.

Figurez-vous que l'an dernier, dans un concert donné avec Risler, il a déjà osé mettre au programme, plutôt qu'une sonate et un concerto avec piano, deux sonates de Beethoven, celle en do mineur et celle à Kreutzer, et qu'après que des tas de gens eurent déclaré un tel programme « inavalable, » le public tout entier, religieusement émotionné après cette soirée colossale, empoigné, vibrant, frémissant après celle à Kreuzer, faisait aux deux géniaux interprètes une ovation indescriptible, et qu'aujourd'hui on en parle encore, et on déclare avec foi que c'est le plus beau que nous ayons eu ici.

J'ajoute que Risler était de son côté aussi bien disposé que Marteau, et qu'il a dit en sortant de la salle (le Temple), que ce concert avait été l'un des plus beaux de sa vie, en raison de l'intensité

de noble émotion qu'il avait d'emblée sentie se dégager du public.

Eh bien, la tâche était bien plus ardue encore, c'est clair, avec trois quatuors, parmi lesquels celui, si savant, de Jaques-Dalcroze. Et mon rédacteur en chef me permettra bien de conter ici que même cette œuvre d'avenir, écrite pour des *musiciens cultivés*, a eu elle aussi, devant notre public vierge et vibrant, grâce à l'abondance d'inspiration dont elle est pleine et dont elle vivifie sa science, grâce en outre à l'interprétation que vous savez, un succès étourdissant, surtout dans son si bien rythmé Tempo di marcia, dans son profond Larghetto et dans son ailé et mordant Allegro Scherzando (7/8). Et quand vous saurez qu'à la fin de cette grande soirée, le quatuor Marteau avait à ce point conquis son auditoire dont les trois quarts peut-être se croyaient réfractaires à la musique de chambre, qu'il a dû rejouer le finale du *Quatuor* de Mozart, vous ne me direz pas qu'il n'y a pas eu là une bataille des plus intéressantes, brillamment, superbement gagnée.

Je me gêne d'autant moins de le dire qu'en pleine Athènes de la Suisse romande, c'est-à-dire données devant un public initié depuis longtemps à toutes sortes de beautés, le très autorisé critique du *Journal de Genève* déclarait lui aussi *audacieuses* les soirées de Sonates données à la Réformation l'an dernier par MM. Marteau et Rislér, cette année par MM. Marteau et Rehberg, et félicitait le public du succès qu'il leur avait fait, tant par sa fréquentation que par ses témoignages d'enthousiasme.

Tout cela prouve, j'aime à le répéter, qu'interprété par des artistes supérieurs, le *tout grand* art est accessible même à des natures qui ne se croient ou ne se sentent guère développées, et qu'il les fait déjà vibrer assez profondément et assez puissamment pour que les grands artistes puissent et même *doivent* toujours et partout en mettre à leur programme.

Ici, par exemple, c'est inouï ce que Marteau a fait de notre public. Actuellement il n'y a pas un artiste qui le tienne à ce point dans sa main, qui ait à ce point sa puissante sympathie et sa pleine confiance. Et s'il veut bien nous continuer sa sympathie à lui, nous verrons encore de colossales soirées. J'incline du reste à croire qu'il trouve lui-même notre public assez semblable à ce public suédois dont il dit de si charmantes choses dans sa dernière lettre de voyage. Et c'est sur ce vœu pieux que je vais mettre à ce

bavardage le point final que vos lecteurs me demandent sans doute depuis un bon moment.

EDMOND BEAUJON.

CHRONIQUE MUSICALE

de la Chaux-de-Fonds.

(AUTRE CORRESPONDANT)

Dans un article très intéressant et approfondi, M. Beaujon, président de la Société de musique, a parlé des concerts de la Chaux-de-Fonds parmi lesquels il signala ceux du Chœur de dames, mais si sobrement que nous estimons utile et nécessaire de fournir sur l'activité de cette société quelques notices qui compléteront ce que vous avez appris à vos lecteurs sur la vie musicale de notre ville.

Le Chœur de dames est depuis sept ans dirigé de progrès en progrès par M. Max Grundig. Ses concerts sont de francs succès artistiques et appréciés de tout notre public musical. En effet, nous y avons entendu des artistes tels que MM. Joachim, Sarasate, Eug. d'Albert, D^r Neitzel, M^{mes} C. Chaminade, Nina Faliero-Dalcroze, Rose Ettinger, Laura Helbling, etc. Le chœur occupe dans ces concerts, soit comme chœur de dames ou comme chœur mixte à côté des artistes remarquables une place dominante. C'est ainsi qu'il a donné en première audition à la Chaux-de-Fonds : *Les Bohémiens* de Schumann, *Chœur des fileuses* de Wagner, des *Chœurs de dames* à quatre voix de Brahms, *Requiem* de Kiel, *Osanna et Benedictus* du même compositeur, *Toggenburg* pour chœur et soli de Rheinberger, *l'Elfe aveugle* de Meyer-Olbersleben et un grand nombre de compositions importantes de Berlioz, Dvorak, Schubert, Pergolese et d'autres, dignes de figurer sur les programmes de concerts qui ont pour objet la diffusion de ce que l'art offre de beau et de vrai. Le Chœur de dames a chanté, sous la direction de M^{lle} C. Chaminade, *Les Dieux sylvains*, œuvre écrite en vue de ce concert, qui en a offert la première audition.

En dehors du Chœur de dames l'activité de M. Grundig mérite tous les éloges. Il a fait étudier et exécuter en 1895 avec le concours de l'orchestre de Berne, *Frithjof* de Max Bruch, dans un concert de la société de musique, il y a deux ans, il donna avec le même orchestre et la Société l'Helvétia, *Belle Ellen* de Max Bruch,